

Les violences faites aux femmes en France : où en est-on?

« La violence contre les femmes ne se limite pas à un système politique ou économique en particulier : on la trouve dans toutes les sociétés du monde, elle ignore les barrières de la richesse, de la race ou de la culture. [...]. Partout dans le monde, les femmes qui ont reçu des menaces ou subi des actes de violence se trouvent dans l'impossibilité d'exercer pleinement leurs droits humains »¹.

Aujourd'hui en France, tous les quatre jours une femme meure sous les coups de son compagnon. La violence conjugale, si elle n'est qu'une des formes de violences existant contre les femmes, est sans doute une des plus pernicieuses et difficile à combattre, car elle est souvent renvoyée à la sphère du privé. Deux associations, Solidarité Femmes et Amnesty International, nous aideront à mieux cerner les enjeux actuels de la violence conjugale en France.

Association départementale d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences, Solidarité Femmes est présente sur l'agglomération grenobloise depuis plus de 30 ans. En prise avec les réalités de terrain, l'association nous apportera des éclairages sur la situation locale, mais aussi sur les évolutions récentes en matière juridique et sur le chemin qui reste à parcourir pour les pouvoirs publics et la société civile.

Amnesty International est un mouvement mondial oeuvrant pour la défense des droits humains. L'association nous présentera son récent rapport sur « Les violences faites aux femmes en France: une affaire d'Etat », qui contribue à mobiliser les pouvoirs publics et à sensibiliser la population sur ce fléau de société.

Femmes battues : comment sortir de l'engrenage

Isabelle Gravillon



Des milliers de femmes supportent, des années durant, d'être rouées de coups par leur conjoint, sans mot dire. Et personne n'est à l'abri. Seul l'entourage peut les aider à sortir du cercle vicieux de la violence. Comment en arrive-t-on là, comment aider une femme à s'en sortir. Enquête et témoignages.

Combien de femmes subissent des violences, physiques ou verbales, de la part de leur conjoint ?

Une sur dix, selon l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) (1). Certes, ce chiffre englobe aussi bien les violences physiques que le harcèlement psychologique. Mais il n'en est pas moins terrible. Car il ne s'agit pas ici de simples scènes de ménage.

Nous sommes bel et bien dans un processus infernal, comme l'explique Maryse Jaspard (2), directrice scientifique de l'enquête Enveff : « Dans la scène de ménage, même si elle passe par les coups, l'agressivité est réciproque, les deux protagonistes participent à égalité au conflit. La violence conjugale est tout autre : on assiste à un

phénomène de prise de pouvoir de l'un sur l'autre, avec la volonté de réduire l'autre à néant, de le détruire. Dans notre étude, nous avons bien distingué les deux. »

Une victime consentante ? Faux !

De l'extérieur, difficile de comprendre le fonctionnement de ces couples où l'un endosse le rôle du bourreau, l'autre celui de la victime consentante. Les idées reçues ont, hélas, la vie dure et sont autant de souffrances supplémentaires pour ces femmes violentées et brisées. « Mais pourquoi ne quittent-elles pas leur mari ? » « Si elles restent, c'est qu'elles y trouvent leur compte », entend-on çà et là.

« Pas si simple ! s'insurge Marie-France Hirigoyen, psychiatre et psychanalyste (3). On ne peut pas penser qu'une femme accepte de se faire battre par jouissance ou par masochisme. Si elle ne réagit pas, c'est qu'elle est prise au piège, prisonnière d'un processus qui s'est installé insidieusement et lui a peu à peu enlevé toute capacité de réaction. Il faut bien se dire que personne n'est à l'abri et que cela n'arrive pas qu'à des faibles personnalités. Toute femme peut être concernée, quel que soit son milieu social ou son niveau d'études. »

Le scénario infernal

La violence monte par vagues successives avant de déborder.

- Tout commence en général par une volonté de contrôle de l'homme sur la femme, volonté qu'elle peut facilement prendre au début pour un désir de fusion, pour de l'amour passion... avant de déchanter.

« A peine nous étions-nous installés ensemble dans un appartement, que Laurent a commencé à changer, se souvient Laurence, 47 ans, cadre supérieure dans la publicité. Il se mêlait du moindre détail de ma vie : ma façon de m'habiller, mes relations avec ma famille, mes amis. Puis il est devenu de plus en plus dirigiste et autoritaire. Ensuite, il s'est mis à m'insulter. Pour éviter les scènes, je cédaï et faisais tout pour lui plaire. Petit à petit, je me suis coupée de tout mon entourage. J'ai perdu confiance en moi, j'étais persuadée d'être nulle. Je n'étais plus moi-même, j'étais comme dépersonnalisée, j'étais devenue sa chose. »

- C'est, en général, à ce stade que survient le premier coup... mais il est déjà souvent trop tard pour trouver la force de fuir. Sans compter que le conjoint violent s'y entend à merveille pour culpabiliser sa victime.

« A certains moments, j'en arrivais à penser que c'était moi le bourreau ! Chaque fois que mon mari me battait, il me disait : "Regarde ce que tu as fait de moi, tu me détruis, tu détruis notre famille." J'avais une vision complètement déformée de la réalité », raconte Nathalie Zebrinska, enseignante et auteur de *La guerre secrète : vaincre la violence conjugale*, un témoignage poignant (4). « C'est là l'une des clés du problème, confirme Marie-France Hirigoyen. Les femmes battues finissent par ne plus se rendre compte que ce qu'elles subissent est totalement anormal. Elles souffrent d'une sorte d'anesthésie affective. »

- Enfin, ces femmes gravement malmenées restent souvent par amour pour leur conjoint, avec l'espoir de réussir à le faire changer. « Après chaque scène violente, s'ensuivait une période de lune de miel où mon mari redoublait de gentillesse, reconnaît Sabine. Il promettait que cela n'arriverait plus, se trouvait mille excuses. Je voulais tellement y croire, tellement le sauver de ses démons. Je ne me sentais pas non plus le droit de priver mes enfants de leur père. » Sabine a mis dix ans avant de le quitter.

Un terrible isolement

S'extirper seule de cet engrenage, cela relève de la mission quasi impossible. Or, les femmes battues ont souvent du mal à trouver de l'aide dans leur entourage. D'abord parce que, dans l'immense majorité des cas, la famille, les amis sont à mille lieues de penser que ces hommes, souvent charmants à l'extérieur, se transforment en brutes dans l'intimité.

Parfois, aussi, les parents savent, mais, pour toutes sortes de raisons, ne veulent pas voir. Fatalisme (« Ton mari est comme ça, tu dois faire avec »), hantise des conséquences d'un divorce à venir, voire, chez certains des générations les plus âgées, attachement inconditionnel aux liens du mariage (« Dieu t'envoie cette épreuve, à toi de la surmonter ») : les arguments employés ferment souvent la porte à la discussion.

« Quand j'ai enfin osé avouer à ma mère que mon mari me battait depuis des années, elle n'a rien voulu entendre, se souvient Hélène. Ma mère est croyante. Pour elle, le mariage est indissoluble et je n'avais d'autre choix que de supporter. Le débat a été définitivement clos. Son absence de compréhension m'a fait aussi mal que les coups de mon mari. »

Comment intervenir et les aider

Face à une personne qui souffre dans sa chair, qui vient nous confier, ce qu'elle subit ou bien dont on sait qu'elle est violentée, même si elle le nie, on se doit d'intervenir.

1/ « Il importe, avant tout, d'éviter les mises en demeure péremptoires : tu dois quitter cet homme immédiatement ! Si la femme n'est pas prête, cela ne sert absolument à rien, elle ne le fera pas, insiste Emmanuelle Millet, auteur d'un guide intitulé *Pour en finir avec les violences conjugales* (5). Mieux vaut lui répéter que ce qu'elle vit est inadmissible, qu'elle n'est en aucun cas coupable de la violence de son compagnon. On peut aussi insister sur le fait que ses enfants, si elle en a, sont en souffrance même s'ils ne sont pas eux-mêmes battus. Tout cela peut provoquer un déclic : il s'agit de l'aider à renouer avec la réalité pour qu'elle retrouve ses capacités à réagir. »

2/ Vous pouvez lui fournir des coordonnées d'associations spécialisées ; lui répéter que votre porte sera ouverte nuit et jour si elle souhaite se mettre à l'abri ; lui proposer de garder chez vous des photocopies de ses papiers importants en cas de départ précipité lors d'une crise de violence. Et puis surtout, vous aurez à faire preuve de patience. « Il faut accepter l'idée qu'une femme prenne son temps, encourage Emmanuelle Millet. Qu'elle quitte son mari et puis revienne vers lui plusieurs fois. Et cela, sans jamais la juger. » Dans ces allers et retours, elle teste sa capacité à reprendre son envol, à se passer de cet homme.

La séparation est-elle inéluctable ?

Même si cela ne représente pas la majorité des cas, certains couples parviennent à s'en sortir, à dépasser cette violence conjugale. A condition d'entamer, l'un et l'autre, une thérapie.

Patrick Suarez, psychologue à SOS Violences familiales, un centre où l'on soigne des auteurs de violences, insiste : « L'homme, doit comprendre d'où vient cette violence qui couve en lui et réussir à prendre du recul par rapport à elle. La femme doit analyser les raisons qui lui font aimer un être qui la maltraite et qui l'empêchent de lui poser des limites. Car, ne l'oublions pas, la violence conjugale se joue à deux.

»

Pour espérer réussir, il faut aussi que la violence ne soit pas allée trop loin... Si l'on veut sauver son couple, c'est donc dès la première gifle, et même avant, dès les premiers signes de violence verbale et de pression psychologique, qu'on doit essayer d'enrayer le processus. En refusant de se laisser enfermer, en en parlant à l'extérieur.

Et après...

Que devient-on quand on est parvenu à sortir de cet enfer des coups, soit en se séparant, soit en surmontant le problème ensemble avec son conjoint ? Peut-on reprendre une vie normale quand on a été une femme battue ?

« Il faut du temps, estime Nathalie Zebrinska, séparée depuis trois ans. D'abord, le temps de suivre une thérapie, sinon, on court le risque de retomber un jour ou l'autre sous l'emprise d'un conjoint violent. Le temps aussi de se reconstruire, de regagner l'estime de soi. De chasser l'humiliation d'avoir accepté l'inacceptable, de dépasser la culpabilité d'avoir fait vivre ça à son enfant. » Elle s'interrompt, esquisse un sourire plein d'espoir : « Aujourd'hui, je crois y être parvenue. »

(1) Réalisée en 2000 par l'Institut

démographique de l'université de Paris, publiée à la Documentation française.

(2) Responsable de l'unité de recherche Genre, démographie et sociétés, à l'Ined.

(3) Auteur de Femmes sous emprise, Oh ! Editions.

(4) Ed. L'Harmattan.

(5) Ed. Marabout.

La Jeanne d'Arc des femmes battues : La tribune de Catherine Mangin, rédactrice en chef RTL

Pour tous les tenants d'une vision classique de la politique, l'initiative proclamée par la candidate socialiste à l'élection présidentielle vendredi soir est sans doute surprenante, voire déroutante. Décider que le premier projet de loi qui sera déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale l'été prochain si elle est élue, ce qui apparemment lui semble naturel ou évident, soit consacré à la lutte contre les violences faites aux femmes, constitue une rupture avec les canons du genre.

Nous ne sommes là ni dans la diplomatie, ni dans les grands enjeux de politique économique, industrielle ou sociale. Si le sujet n'était pas aussi lourd et dramatique – une femme est en effet tuée tous les trois jours par son compagnon, et les violences conjugales coûtent chaque année en hospitalisation, consommation d'antidépresseurs, fonctionnement de la justice, un milliard d'euros à l'Etat – on entendrait certainement les commentaires dubitatifs, voire les ricanements de certains hauts responsables politiques et de commentateurs déconcertés par l'initiative de la candidate qui considère que la lutte contre cette criminalité est une façon de faire respecter l'ordre juste.

Mais Ségolène Royal n'agit pas au hasard. Elle s'inspire de la législation espagnole, plus dure et plus efficace que la nôtre, qui a permis d'obtenir des résultats parce que les violences conjugales répétées y sont désormais considérées comme des infractions pénales à part entière, ce qui n'est pas le cas en France. Elle s'attaque aussi indirectement au sexisme qu'elle a éprouvé personnellement dans sa jeunesse, puis dans la vie politique, convaincue qu'il faut éduquer dès le plus jeune âge au respect mutuel.

Ainsi n'agit-elle pas en pionnière. D'autres femmes politiques ont déjà bataillé pour briser le tabou des violences conjugales, comme Catherine Vautrin, l'actuelle ministre déléguée à la cohésion sociale et à la Parité. Mais avec Ségolène Royal présidente, le sujet devrait prendre une tout autre ampleur. Les violents, les machos ne pourront pas arguer qu'ils n'ont pas été prévenus. Et son ou ses concurrents vont devoir s'y

faire. Pour les Napoléon de la droite, la Jeanne d'Arc de la gauche va se révéler sans nul doute aussi coriace qu'insaisissable et déterminée.

Metro France – 27/11/2006